

Au Mollendruz

Autor(en): **C.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 37

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dit de faire : boire deux décis et rentrer à onze heures, ou boire onze décis et rentrer à deux heures.

Au musée.

Le concierge : le règlement vous ordonne de déposer votre canne.

— Mais je n'en ai point !

— Eh bien, allez en chercher une !

Les blagues féroces.

— Dis-voï, Grelu, sais-tu que ta belle-mère est en train de défunter.

— Me fais pas rire... tu vois bien que j'ai les lèvres toutes gercées.

— Tu sais que Z. épouse sa cuisinière.

— Et puis après ?...

— Oui, mais une Allemande...

— Ben, quoi ? Y paraît qu'il lui faut une « bouche à soupe ! » T. R.

Bonbonne, un des pirates et sauveteurs des bords du Léman raconte « celle » :

On était bien tranquille à boire un demi, chez Dupont. Dehors, un temps du diable, le lac tout en moutons : un coup de vaudaire, quoi ! Subito, on entend des cris : il y en avait un qui prenait son bouillon. Bégoz et moi, on saute sur le bateau, on rame ferme et on arrive juste à temps pour attraper le zigüe qui n'en pouvait plus. On le tire du jus et on le met égoutter dans le fond. Faut-il pas que le premier mot qu'il nous sort c'était du tutehe...

— N. de D..., dit Bégoz, est-ce qu'on le ref... à l'eau ? (Contée par B. V.)

Autres blagues.

Gens d'église et régents ne s'accordent pas toujours et se font parfois des compliments douteux. Au dernier banquet de conférence, le curé de V. racontait que, passant en purgatoire, il avait entendu un tapage infernal, que dominaient des mots sans cesse répétés : 4 bourres, stöck, atout !... C'était la salle des régents...

— Moi, réplique un des pédagogues, je passais en paradis, l'autre nuit, et je vis une sorte de temple avec l'inscription : « Pour Messieurs les pasteurs ». Intrigué par le silence absolu de celui-ci, je pousse la porte : il n'y avait personne ! X.

La Patrie Suisse. — Le numéro du 3 septembre, nous apporte le portrait du nouveau syndic de Frimbourg, M. Romain de Weck, et du poète neuchâtois Pierrehumbert ; le monument élevé à Vevey à la mémoire de l'écrivain populaire Alfred Cérésolle ; des vues de « mi-été » de Tavayannaz, et du Hornberg ; de la manifestation de l'honneur de Philibert Berthelier, à l'occasion du 400^{me} anniversaire de son supplice ; des terrains de la Ligue des nations ; enfin des paysages du Voralberg.

POR LÈ FENNE

Rio-lè-Gredon, lo doze de septembre

A clliau monsu dau Conteü,

Vo séde que l'ai a z'u, l'ai arà demeindze que vint quieinze dzo, pè Monthenon onna granta tenàllia. Onna repètolàie de fenne l'ai étant. Lè zène l'étant po que lè fèmale pouaissant vôtà, lè z'autre l'étant contre. Clliau-que que l'étant *contre* lant voliu vôtà por que clliau z'iquie que l'étant *por* pouaissant pas vôtà. Cein a gros eingrindzi lo commerce et einmodà la nièze, tant que lè fenne que l'étant *por* l'ant dû saillif et n'è rein restà que clliau-que l'étant *contre*, que cein l'è onna vergogne.

Mà n'è pas cein que vo vu écrire. Vu rein que vo dere que lè fenne de per tsi no n'ant pas étà bin conteinte de cein que vo z'ai écrit dein voutron « Conteü » deçando passà. Voutron monsu J. M. s'è fotu de no. Ie racontè lè z'affère d'onna manàre que fà croüssi lè deint. On sà pas se l'è avoué lè fenne que voliant vôtà ào bin avoué lè z'autre. La Sabine Bonzon lo desai justement l'autr'hi vè lo borni :

— Clli monsu J. M. dau « Conteü », se i'ètè sa

fennà sarai su de dremf à l'hôtet dau Tiuverf dautrà né à la fèlâie.

Et madame la régente l'a de :

— Ces journalistes sont insupportables !

Et mè su pensâie ein mè mîmo :

— Lâi a pas, mà vu lau z'ecrire po lau dè-mandâ cein que l'ant contre lè fenne, que ne pouant pas pî no laissî vôtà.

Eh bin ! Attiutâ vai ! Crâide-vo que lè z'affère l'âdrant pas bin mî quand lè fenne l'arant assebin lau mot à dere. L'è lè z'homme que fant tot et l'ant tot fè por leu. Vu pas vo dere su clli papâ tot cein que va de bezinguié, vo lo séde mî que mè. Por coumeinci, se on avâi on Conset fédérat que l'ausse dâi fenne assebin, crâide-vo que l'arâi permet que la chèteresse doïre asse grand teimps. Na, prau su ! Na pas l'è lè fenne que dussant arrosâ lo courti et clliau monsu que sant dein lè z'autorità s'ein fotant bin pou. Se lâi avâi dâi fenne su que sè farâi onna loi que sè derâi dinse :

Article 1. Sauf quand une femme demandera le beau temps pour sa lessive, le reste du temps, il pourra pleuvoir dans le village si toutes les femmes sont d'accord.

Cllia loi sarâi, tot parâi, onna boun'affère et, du que lè z'homme lâi ant pas peinsâ, foudrà bin que lè fenne lâi sè mettant. Et mimameint po potadzî et fère la cousena, porquie faut-te que lè fenne l'aussant tot à folemassi et à bà-grassi pè l'ottò, gouvernâ la tchivra, soigni lè caïon et allâi lè bouïbo. Mè rappelo d'onna tsanson que sè desâi dinse :

Guerre aux hommes !

A eux de faire la soupe,

D'écumer le pot au feu,

A nous de lever le coude

Et de boir' le petit vieux.

Guerre aux hommes !

Guerre aux hommes !

Faisons voir à ces cocos

Que nous sommes

Moins sottes qu'ils ne sont sots.

Assebin se lè fenne pouâvant vôtà, la loi ie sè derâi dinse :

Article 2. Les femmes feront le salon et les hommes la cuisine. Le manger aux cochons chacun son tour.

Mâ la pe granta vergogne n'è pas oncora cein. L'è la question dâi z'einfant. Est-te pas onn' èscandalo que sâi rein que lè fenne que dussant lè fère. Tot cein vint, oncora on iâdzo, que lâi a rein z'u que dâi z'homme tant qu'ora po gouvernâ et l'ant arèindzi lè z'affère dinse. Eh bin ! n'è pas justo. Ie faut l'égalità et la loi dèvetràî dere :

Article 3. Les enfants du sexe femelle seront mis au jour par les femmes, ceux du sexe mâle par les hommes.

Et clli dzo quie vo garantio que lâi arâi pas tant de journalistes et de monsu J. M. po sè fotre de no dein lè papâ.

Vo saluo bin tot parâi et bin lo bondzo à voutra fenna.

Marianne GATOILLON.

Pour copie conforme. L'atteste :

MARC A LOUIS.

Au restaurant. — Un campagnard entre dans l'un de nos restaurants le plus en vue. La sommière lui présente le menu.

— Je n'ai pas le temps de lire maintenant ; après dîner si vous voulez ! — L. Mx.

AU MOLLENDRUZ

CONNAISSEZ-VOUS le Mollendruz ? Non, dites-vous ? Eh bien, je vous plains, car c'est un des plus beaux « coins » que je connaisse, et pourtant Dieu sait combien j'en connais dans trois des cinq parties du monde ! Venez-y une fois, vous ne le regretterez pas, certes, et vous y reviendrez sûrement.

Que vous preniez la route de Croy à Vaulion par Premier, puis à travers les pâturages ; que vous montiez par l'Isle, la Pièce et la Saboterie ou bien par le Pont et Petra Felix, c'est kif kif partout vous jouirez d'un paysage grandiose des bois de sapins noirs et de fayards, des pâturages aussi beaux que leurs chalets, sans citer les superbes points de vue sur les Alpes de Savoie et de Suisse et, de l'autre côté, sur le Saichet, la Dent de Vaulion et le lac de Joux jusqu'au Risoux.

Puis, rien que l'accueil si cordial qu'on trouve à l'Asile, chez les amis Cardinaux, ça vaut la course !

Digne successeur de la Zazi, d'humoristique mémoire, Constant accueille tout le monde avec une jovialité sans pareille, tandis que le man Cardinaux prépare le « frichti » et « comment », pas vrai, mon vieux !

Si vous êtes d'accord, allons faire visite aux chalets. Aujourd'hui au Pré-de-Joux, demain à celui du Mollendruz, ensuite, au Pré de l'Haut ou à la Posogne. Ce sont les plus rapprochés de l'Asile et tous « gouvernés » par des maîtres armailleurs de chez nous.

Après avoir traversé des pâturages semés de gentianes et de mélilots odorants, de framboisiers crus sur les troncs des vieux sapins abattus, nous voici arrivés auprès du chalet. Quoiqu'il dans notre Jura, les abords en soient propres en approchant des abreuvoirs, et que Fritz et René ne puissent pas toujours « poutzer », moi, attention ! Je ne conseillerai pas aux « gentelles » de St-François d'y venir promener leurs bas à jour et leurs souliers blancs à échasses, il y aurait des avaries ! Du reste, cela cadrerait mal avec les sapins noirs et les pâturages verts.

La cheminée fume. C'est bon signe. Ils sont en train de « fromager », fonction de confiance réservée au maître du chalet ou au « fromageur ». Le « clèdar » ouvert, nous entrons sans autre dans une pièce à large cheminée. La grande chaudière est sur le feu, le lait boutonne et l'ami Gustave, le patron, son bonnet sur l'oreille, brasse lentement jusqu'au moment précis où la toile, passée à deux, sous le fromage mou arrivé à son degré de cuisson, dernier est enlevé rapidement et mis dans un moule qui donnera la bonne pièce attendue, comment !

On cause, une fois cette opération terminée. Aura-t-on de la pluie ? C'est la question à l'ordre du jour partout au Jura. Les pâturages sont bien « courts d'herbe » et les citernes « basses » rapidement, aussi regarde-t-on avec une curiosité les gros nuages gris ou noirs amenés par le Joran ou le « vent de Genève ».

Après nous avoir offert, selon leur aimable habitude, la crème, la « laitia » et le petit lait savourés comme il convient, nous allons regagner l'Asile, les uns pour lire la *Gazette*, les autres la *Feuille*, la *Revue* ou le *Conteur* en attendant de manger la bonne soupe aux herbes de la maman Cardinaux, soupe suivie d'une tomme « d'attaque ».

Demain, si vous êtes d'accord, nous verrons à suivre les chalets des Combes du Mont-Tendre, de chaque côté de la chaîne, ils sont tout très intéressants d'ici au Marchairuz.

Puis, ce soir, nous ferons une « partie » avec les voisins des chalets tout en buvant le verre de l'amitié. Et, après un bon verre de gentiane offert par l'ami Cardinaux, nous irons accompagner tous ces amis à travers les futaies et les pâturages, au clair de la lune dans les sapins et nous entonnerons toutes les chansons patriotiques et autres de notre cher pays et de notre beau Jura vaudois !

Nous voulons encore oublier qu'en bas nous attendent les soucis, toujours croissants, de la vie matérielle : les cartes de beurre et de fromage, les bolcheviks du dehors et ceux de chez nous... puis le reste !

Partons demain, puisqu'il le faut : il n'y a plus

de bons amis qui ne se quittent ! On gardera de vous un bon souvenir, mêlé à beaucoup de mélancolie, car on était si bien là-haut !

— Et, l'an que vein, Cardeneau, se lo Grand' Armailli lo vù bin, no vollien reveni !

C. B.

PRENONS LE TEMPS

A notre époque agitée, nous n'avons plus de temps à notre disposition pour divers petits devoirs qui contribueraient certainement à mettre un peu de soleil dans notre vie et dans celle de notre entourage.

Prenez le temps du baiser d'adieu en quittant votre demeure, nous n'en ferons que mieux votre tâche journalière.

Prenez le temps de parler aimablement et même plaisamment avec ceux que nous aimons. Avec le temps, quand ils ne nous auront plus, nos plaisanteries et notre gaieté leur paraîtront plus sages que toute notre sagesse.

Prenez le temps de connaître nos familles. Le bien-être que vous recherchez, père préoccupé, mère affairée, ne fera jamais un foyer pour les enfants que vous n'avez pas le temps de caresser.

Bonivard démanté. — L'autre jour un Anglais visitait le château de Chillon.

Le concierge lui faisait voir le lieu où fut enterré Bonivard :

— Voici, monsieur, où Bonivard fut retenu prisonnier.

— L'Anglais — Très curieux ! l'an dernier vous m'aviez indiqué une autre pièce...

— C'est possible, monsieur répliqua le concierge, mais, en ce moment, cette pièce est en réparation. L. Mx.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

DU JORAT AU ST-THÉODULE

PAR

O. BADEL

Le capitaine, à lui seul, en expédie une centaine et remplit littéralement la boîte aux lettres de sa correspondance. Le paysan, distrahit par le va et vient des touristes, oublie de timbrer ses cartes : il en est quitte pour charger une sentinelle de monter la garde jusqu'au moment de la levée de la boîte, afin de réparer sa faute. Le charpentier, dont les besoins épistolaires ne se font guère sentir, s'en va dénicher, dans une bonne petite gargote du pays, un litre de fendant pour remplacer celui que le lac a bu à Rivaz. Déclarons pour l'excuser qu'il fera chaud dans la montagne et que nous serons, pendant deux jours, bien éloignés des pintes.

All right ! Nos guides donnent le signal du départ. Nous voilà partis.

Nous traversons Zermatt, qui n'est qu'une longue rue de magasins et d'hôtels, au milieu d'une affluente considérable de gens de toutes les nationalités.

Les uns, et nous sommes du nombre, partent pour les hautes ascensions, chargés comme des baudets ; d'autres en reviennent avec des figures boursoufflées et rougies. Des alpinistes de salon, des dames en souliers jaunes et au fin corsage, qui veulent faire comme tout le monde, par snobisme, armés de formidables alpenstocks et portant de ridicules accoutrements, s'amuse à graver quelque raidillon du voisinage. Tout ce va et vient nous étonne et nous amuse.

Le temps reste superbe, la vue est d'une netteté admirable ; pourtant quelques indices, dans le ciel, préoccupent un peu nos guides. Fera-t-il beau demain ? Ils n'en savent rien eux-mêmes. Pour le moment, nous ne pourrions désirer mieux, c'est l'essentiel.

Cette fois nous sommes bien en route pour le St-Théodule, dont le glacier s'étend sur nos têtes.

Quatre heures de montée un peu raide, mais facile, à travers des forêts de mélèzes, des bouquets d'aroles, puis des pâturages, des torrents et des

rochers, nous amènent au pied du glacier, divisé en deux bras : le glacier inférieur que nous laissons plus loin, à notre gauche, et le glacier supérieur qui s'étend, immense, du Breithorn au Cervin.

Le Col du St-Théodule, connu depuis l'antiquité, puisqu'on a retrouvé au sommet des monnaies romaines, est très fréquenté durant la belle saison, non seulement par les touristes, mais surtout par les habitants des deux versants des Alpes et les contrebandiers italiens. Des restes de fortifications s'élèvent près du col ; derniers vestiges des guerres du passé. Ce sont, sûrement, les plus hautes fortifications du globe.

Le glacier du col, qu'il est prudent de passer à la corde, fut le témoin de bien des aventures tragiques. Sous son air débonnaire, il cache plus d'un méfait. Qu'on en juge par ces deux histoires :

En 1801, un marchand de bestiaux du Val d'Aoste, nommé Gal, fournisseur de l'armée française, traversait le glacier avec son domestique et un mulet portant une sacoche contenant 7000 livres en espèces destinées à payer le prix d'un troupeau suisse. Tout alla bien sur le versant italien. Le col franchi, le brouillard et une tourmente de neige leur font perdre le bon chemin, et tout à coup le mulet, le domestique qui le conduisait par la bride et la sacoche disparaissent dans une crevasse. Le pauvre Gal revint chez lui à grand peine et toutes les tentatives pour retrouver son domestique et son mulet furent vaines.

En 1850, le curé de Zermatt, se promenant avec son sacristain dans ces parages, aperçoit à la lisière du glacier, tout en bas, une masse noire d'un aspect insolite. Ils s'approchent avec peine, et que trouvent-ils ? Le domestique, le mulet et l'argent parfaitement conservés — l'argent surtout. — Le glacier les avait transportés et rendus après cinquante ans. L'histoire ne finit pas là.

Le curé enterre l'homme, abandonne le mulet et... garde l'argent. Plus tard, pris de scrupules, d'autant plus fondés qu'il avait trouvé, avec les 7000 livres, un portefeuille contenant des papiers du marchand de bestiaux, il porte le tout à l'évêque de Sion, qui écrivit à celui d'Aoste. On retrouva les héritiers de Gal, qui furent agréablement surpris de la restitution faite par l'honnête glacier.

Une autre histoire, plus sentimentale. Un homme de la contrée avait traversé le glacier et ne revint pas. Plus de doute ; le malheureux est tombé la nuit dans une crevasse et sa pauvre femme est veuve. Elle pleura son mari le temps convenable, puis, au bout d'un an, elle consentit à être consolée par un nouvel époux. Mais la loi ne l'entend pas tout à fait ainsi. Elle demande avant tout, à toute veuve qui désire se remarier, l'acte de décès du défunt. On ne peut l'obtenir, puisque personne n'a pu légalement constater la mort du pauvre homme, et le mariage n'a pas lieu. Mais voici une autre affaire : Le mort apparaît au bout de dix-neuf ans. Il sort du glacier, frais et intact, à l'exception d'un pied que la glace avait coupé ! L'homme au pied cassé fut bien et dûment reconnu, puis enterré. La veuve put se remarier, mais l'occasion était passée depuis longtemps ! (Tiré de l'ouvrage *Les Alpes*, par E. Talbert).

Ces deux histoires, ainsi que d'autres tout aussi lugubres, nous viennent à la mémoire en gravissant les rochers des Leichenbretter ou « Plancher aux cadavres ».

Brrr ! .. Tout cela ne promet rien de bon. Il paraît même que les crevasses du glacier, très nombreuses au sommet, sont actuellement recouvertes par des ponts de neige construits à l'insu du Département des travaux publics et dont la solidité n'a pas encore été éprouvée par le voyer du district.

Ce serait prudent qu'il s'en inquiète ! Comme garde-fou nous n'avons que la corde : cette perspective n'est pas gaie, en effet.

Heureusement que la vue dont nous jouissons est de toute beauté. A notre gauche se dressent les cimes du Mont-Rose et de la Pointe Dufour ; derrière, les flèches aiguës des Mischabel, du Dom du Weisshorn, du Rothorn de Zinal, du Gabelhorn, de la Dent Blanche, etc. Les dômes arrondis de Castor et Pollux, du Lysskam et du Breithorn surplombent nos têtes.

Au milieu des glaciers.

Tout autour surgissent d'immenses glaciers, fleuves immobiles figés, cristallisés sur les flancs de ces fiers sommets.

Enfin, sur notre droite, s'élance, majestueux et sombre, le Cervin, le lion de Zermatt. Il nous présente sa paroi vertigineuse, haute de 2000 mètres environ, sans aucune arête apparente, du haut de laquelle furent précipités, en 1865, lord Douglas et les frères Croz, de Zermatt, qui accompagnaient le célèbre grimpeur Whymper, lors de la première ascension de cette terrible montagne.

Nous fouillons avec nos jumelles l'abîme effroyable dans lequel ils furent précipités. Cela nous fait courir un frisson dans le dos, surtout lorsque notre guide nous montre le chemin qu'il faut suivre pour atteindre le sommet, le long duquel on doit souvent se hisser, suspendu par l'extrémité des doigts, dans le vide.

Notre club ne se sent pas encore mûr pour ce sport ; cela viendra peut-être à la longue. Pourtant le capitaine — est-ce par fanfaronnade — aurait des velléités de hasarder la chose.

Tout près de nous, mais séparé par le Glacier du Gorner, se dresse, solitaire, la longue croupe du Gornergrat, sur laquelle s'élèvent les hôtels du Riefelalp, Riefelberg et Gornergrat. On en construit encore un à plus de 3000 mètres d'altitude, sur le sommet immédiat. Tous appartiennent à la famille Seiler, ainsi que l'hôtel du Lac Noir, plus haut, à notre droite, sur le chemin du Cervin.

Le chemin de fer du Gornergrat, le plus élevé de l'Europe, dont on aperçoit au loin la ligne hardie, transporte, à ces altitudes, les touristes fainéants ou valétudinaires qui désirent jouir, mais plus chèrement que nous, de ce spectacle.

Il nous faut reprendre notre ascension le long de la moraine interminable du glacier, car le jour baisse.

Notre capitaine fait préalablement une distribution d'omelettes, de la *pila* de chez nous, car il en a plein son sac. Il nous faut dévorer sa marchandise, sans fourchette, du bout des doigts.

L'appareilleur, qui a l'habitude de trimbalier tous les jours, à travers le Jorat, son petit char plein de chéneaux et d'autres ferblanteries, mieux entraîné que nous, prend une allure endiablée. Il gravit bientôt les rocs comme une chèvre et ne tarde pas à se faire rappeler à l'ordre par nos guides, qui commencent, eux aussi, à tirer la langue.

L'un d'entre eux — la figure pelée — parle même de lui planter son piolet dans le derrière pour calmer son ardeur.

Nous finissons par atteindre, exténués, la cabane inférieure du Théodule, dite Cabane de Gandegg, à une altitude de 3100 mètres.

L'agriculteur n'en peut plus, il est en proie à une migraine qui lui donne une tête de supplicié. Des touristes parisiens, arrivés avant nous à la cabane, s'apitoient sur son sort et s'extasient en voyant notre courage : il y a, en effet, bientôt vingt heures que nous sommes debout.

Semaine suisse 1919. — Le règlement de participation à la Semaine Suisse 1919, du 4 au 19 octobre, vient de paraître. L'affiche même de la Semaine Suisse est la garantie que le participant n'expose que des articles exclusivement suisses et qu'il se soumet à un contrôle, qui déterminera si les marchandises sont des produits spécifiquement suisses ou si elles ont subi en suisse une transformation essentielle.

La Semaine Suisse constitue ainsi le moyen efficace de faire mieux connaître à chacun les capacités industrielles et la qualité de la main-d'œuvre nationale.

La précarité de notre situation économique, ainsi que la pression exercée par l'étranger sur notre pays imposent la nécessité de développer le sentiment de nos besoins économiques et de faire mieux apprécier notre activité nationale.

Royal Biograph. — Le nouveau programme du Royal Biograph comporte un film remarquable sous tous les rapports ; interprétation de tout premier ordre avec M. Mitchell Lewis, l'un des artistes en vogue en Amérique ; bref « Cœur de Métis » est un drame prenant. Mentionnons encore « Son jour de sortie » un gros succès de fou rire interprété par le désopilant Charlot II. Au programme également un très bon documentaire « Au jardin zoologique » et « Les actualités mondiales ». Dimanche, matinée permanente dès 2 ½ h. Rappelons qu'une installation spéciale de ventilation assure une température des plus agréables.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE FR 180 TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS